



UNION EUROPÉENNE  
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural  
L'Europe investit dans les zones rurales



## MENER UNE DEMARCHE DE DYNAMISATION DE CENTRE-BOURG : 10 RECOMMANDATIONS POUR REUSSIR



**Retour d'expériences initiées dans 4 communes de la Châtaigneraie Limousine entre 2016 et 2019**

## La dévitalisation des bourgs, centres-bourgs et centres villes, une réalité prise en compte par la Châtaigneraie Limousine

Logements vacants, vitrines en déshérence, services publics en partance, tel est, depuis des années, le lot de nombreux bourgs et petites villes.

Face à ce constat assez largement partagé maintenant, la Châtaigneraie Limousine a fait depuis 2015 de la revitalisation des bourgs, centres-bourgs et centres-villes, un axe majeur de son programme Leader<sup>1</sup>, avec à la clé, un double soutien :

- Technique : un animateur est à la disposition des communes et communautés de communes pour les accompagner dans leurs réflexions et leurs actions ;
- Financier : les démarches de revitalisation peuvent être soutenues jusqu'à 80% du montant HT des dépenses engagées par la collectivité.

### L'élaboration d'une démarche type

En concertation avec des communes volontaires et des partenaires institutionnels (Pnr Périgord-Limousin, CAUE, ATEC, DDT...), 5 éléments ont été définis pour mener à bien une réflexion de dynamisation :

#### 1 – Connaître et comprendre de façon globale et transversale le fonctionnement du bourg

Halte aux approches sectorielles ! Un aménagement de bourg, par exemple, ne se réfléchit pas pleinement sans prendre en compte le devenir des immeubles qui bordent l'espace public. De la même façon, les questions de l'habitat et des services (marchands ou non) sont étroitement imbriquées. Enfin, appréhender le fonctionnement du bourg nécessite de sortir de ses limites pour regarder les interactions avec les hameaux de la commune et les bourgs voisins.

#### 2 – Prendre en compte le développement durable

Nul bourg n'est une île, il est concerné par les changements qui affectent la France, l'Europe et même le monde : changements climatiques, perte de biodiversité, coût de l'énergie... Surtout, ne pas oublier qu'un aménagement, un équipement, un service n'ont qu'un seul but : satisfaire un besoin collectif d'hommes et de femmes qui vivent et fréquentent, de façon plus ou moins régulière, le territoire.

#### 3 – Se projeter à long terme, et programmer au fur et à mesure

10 ans semblent une période raisonnable pour élaborer un projet global, déclinable en 3 ou 4 phases opérationnelles.

#### 4 – Mobiliser largement

Les partenaires techniques habituels certes, mais aussi la population. Elle a une expérience des lieux qui est aussi légitime que la compétence des experts !

#### 5 – Expérimenter et tester

Une idée peut être bonne sur le papier mais sur le terrain ? Parfois, on ne sait même pas si elle est bonne... Dans ce cas, avant d'engager des dépenses importantes, il peut être nécessaire de la tester, de façon temporaire, avec les moyens du bord. Des professionnels savent faire ça : ce sont des designers de services.

---

<sup>1</sup> Pour plus d'infos sur la Châtaigneraie Limousine et le programme Leader : [www.chataigneraielimousine.fr](http://www.chataigneraielimousine.fr)

## Plusieurs collectivités partantes

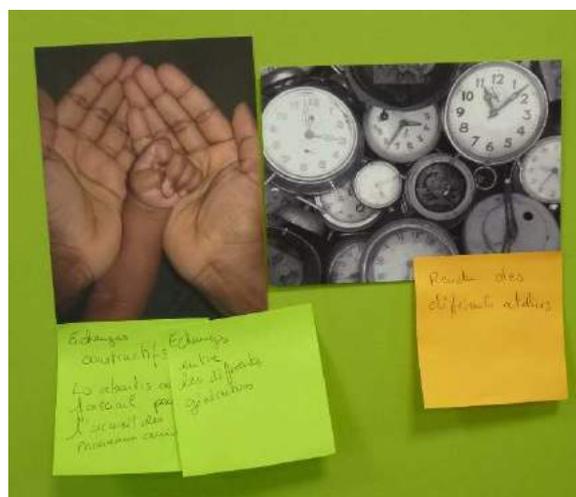
Parmi les 73 communes que compte le territoire, 4 ont engagé depuis 2016 une réflexion qui répond globalement à cette trame type, avec des modalités d'accompagnement différentes :

- Château-Chervix et Saint-Germain les Belles : recours à des prestataires extérieurs (équipes pluridisciplinaires d'urbanistes, paysagistes, designers de services, spécialistes de la concertation...);
- Saint-Laurent-sur-Gorre : accueil d'étudiants en géographie et en urbanisme pour des projets de groupes ;
- Ladignac-le-Long : mobilisation de l'animateur de la Châtaigneraie pour l'organisation de réunions participatives.

## Une mise en commun des expériences

Avant le renouvellement des équipes municipales, une demi-journée d'échanges entre les élu.e.s de ces 4 communes a été organisée en janvier 2020.

S'agissant de démarches encore largement en cours, l'objectif n'était pas d'évaluer les résultats mais la méthode, et en particulier sur les élus eux-mêmes. En quoi ce type de démarche participative a impacté le rôle des élus participants ? Qu'en retirent-ils de positif ou négatif pour eux-mêmes et pour l'action publique ?



## 10 recommandations aux élu.e.s volontaires

En forme de synthèse de cette demi-journée riche d'échanges, 10 recommandations ont été formulées à l'intention des nouvelles équipes municipales qui souhaiteraient s'engager dans ce type de démarche.

### 1 - Avoir un « pilote », un « référent », un « animateur »

Même si plusieurs élus s'impliquent et participent, il est nécessaire d'avoir un élu « référent », disponible (pas nécessairement le maire donc !), qui aurait pour mandat d'être le « gardien » de la démarche pour : veiller au rythme (éviter les périodes inactives trop longues), assurer les relations avec le bureau d'étude, alimenter le site internet et/ou la newsletter, mobiliser les parties prenantes pour que les choses se fassent...

Dans l'idéal, il faudrait un binôme : soit avec un habitant fortement impliqué, soit avec un salarié de la commune (sur tout ou partie de son temps... s'il y a possibilité de le financer).

### 2 - Être un « élu-animateur »

C'est un rôle relativement nouveau pour un élu. Traditionnellement on attend qu'il « décide » et qu'il « agisse ». Cela demande une posture nouvelle, et parfois acquérir de nouvelles compétences (chaque élu bénéficie d'un droit à la formation : profitez-en !).

### 3 - Prendre le temps...et se donner du temps !

Mener une démarche participative à 20 ou 30 personnes, prend plus de temps que réfléchir et décider à trois (le maire et deux adjoints) dans un bureau ! Il faut prendre le temps d'expliquer (ce qu'on attend), de rencontrer les habitants (parfois en porte à porte !), de les motiver à participer, de comprendre ce qu'ils expriment, d'analyser et restituer les propositions...

8 à 12 mois sont nécessaires pour bâtir un projet partagé pour un bourg. Rome ne s'est pas fait en un jour, Château-Chervix non plus ! Un mandat ne suffira pas pour réaliser toutes les bonnes propositions ? Voyons plus loin ! Qu'est-ce qui empêche de réfléchir à 10 ou 15 ans ? Rien !

La contrepartie c'est de savoir prioriser : que pouvons-nous réaliser dans les 3 ans ? dans les 3 d'après ? Au-delà ? Se donner un fil conducteur à long terme n'empêche pas d'agir à court et moyen terme.

### 4 - S'affranchir (momentanément) des contraintes techniques et budgétaires.

Elles sont là, c'est indéniable ! Mais les rappeler continuellement peut-être décourageant pour celui qui réfléchit et qui propose, et à qui on répond « Ah non, ce n'est pas possible ». Ce qui n'est pas possible aujourd'hui, le sera peut-être dans 6 ou 7 ans.

Conclusion : pas de rappels des contraintes techniques et budgétaires avant la priorisation des actions !

### 5 - De la réflexion et de l'action... en même temps !

Le processus est long et peut être décourageant. Les projets issus de la concertation peuvent demander un délai de réalisation long. Pour mobiliser les participants, il faut montrer que des réalisations, même modestes, voient le jour sans même attendre la fin du processus. L'importance d'une action pour la population n'est pas forcément proportionnelle à son coût ! Ces réalisations peuvent venir des habitants eux-mêmes (comme le livret d'accueil des nouveaux arrivants à Laignac-le-Long) : dans ce cas la commune a juste besoin de les faciliter sans nécessairement les porter.

« Tester » des propositions émises entre aussi dans cette logique du passage à l'action pour valider, amender ou écarter une idée sur la base d'une mise en situation. A Château-Chervix par exemple, une rue a été fermée pendant 3 mois à la circulation, et un « cahier de doléances » a été mis en mairie pour recueillir les avis de la population.

## 6 - Savoir écouter et faire confiance

D'abord reconnaître que tout le monde a quelque chose à dire ! Toutes les paroles sont *a priori* légitimes, il n'y a pas de « mauvaise proposition ».

Savoir écouter, c'est aussi pour l' élu trouver sa place : est-il là en tant que citoyen et participe-t-il aux discussions ? Reste-t-il en retrait pour ne pas peser sur les débats ? Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise posture *a priori*, c'est affaire de contexte, de mandat, de personnalité...

Le retour d'expériences montre que les gens sont très majoritairement constructifs et raisonnables : ils ne demandent pas à la mairie des choses extravagantes et/ou coûteuses pour le mois suivant !

## 7 - Ne pas avoir peur du conflit

Dans tout processus d'échanges qui engage plusieurs dizaines de personnes, la probabilité que tout le monde ne soit pas d'accord est grande. La démarche doit justement permettre à chacun de donner son point de vue et d'exprimer des désaccords, à partir du moment où les paroles sont respectueuses et les positions argumentées. Il faut créer les conditions du débat – et savoir gérer le conflit le cas échéant.

Il y aura toujours des mécontents systématiques. Mais ils ne sont pas si nombreux, ils sont connus, et préfèrent en général agir dans « l'ombre » des conversations privées que dans la lumière des ateliers.

Comme l'a dit l'un des participants : « le danger pour la démocratie n'est pas le conflit, c'est le non-débat » !

## 8 - Bien communiquer vers les habitants et rendre compte, toujours !

La communication envers les habitants est essentielle. Il faut d'abord les faire venir, les faire s'exprimer. Ensuite, il faut restituer leurs paroles, avec le souci de les retranscrire le plus fidèlement possible. Enfin, il faut rendre compte de ce que l'on (les élus) en a fait. Ecarter une proposition, la différer dans le temps, faire des choix est légitime et même indispensable. A condition que la décision soit argumentée et justifiée.

## 9 - Créer une culture de la participation

Avant même les habitants, commençons par la municipalité ! Faire vivre les commissions municipales, en les ouvrant pourquoi pas aux non-élus, pourrait être une bonne première action de début de mandat. En avoir peu, mais qui fonctionnent, dans la durée.

Ne pas oublier le personnel communal. Secrétaires de mairie, cantonniers ne sont pas que des « exécutants » de la politique publique : ils sont au contact des administrés, ils connaissent bien la commune, les habitants, leur parole est précieuse !

Il est nécessaire aussi d'articuler différentes formes de participation : projet par projet, les faire venir sur des temps précis (ateliers, réunions) mais également aller à la rencontre des habitants lors des événements de la commune (marchés, foire, comices, festivals...).

## 10 - Un œil extérieur qui vous accompagne

Souvent le recours à un œil extérieur (prestataires, étudiants...) est bénéfique à plusieurs titres : nous montrer ce que l'on ne voit plus à force de l'avoir tout le temps sous les yeux, ouvrir des perspectives auxquelles on n'ose pas penser, apporter de la méthode et des outils pour construire la démarche... Bref, un investissement souvent payant.

Attention toutefois à ne pas trop se reposer sur lui : il accompagne, il ne porte pas la démarche, le porteur, c'est vous !

**Si vous souhaitez engager une réflexion sur votre bourg, contactez-nous !**

Référent technique : [christophe.lambert@chataigneraielimousine.fr](mailto:christophe.lambert@chataigneraielimousine.fr) – 05 55 70 99 45